

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

édito

Poursuivre sur la base des orientations
retenues lors des assises...

L'actualité de ces derniers mois suscite de nombreuses inquiétudes et désillusions. Malgré le choc de simplification annoncé, le **millefeuille administratif et institutionnel** fonctionne toujours dans **la plus grande incohérence**. Il constitue aujourd'hui un modèle d'une redoutable inefficacité et engendre des ravages dont notre société a le plus grand mal à se relever. Mais le peut-elle vraiment tant nos différents organismes de gouvernance semblent, avant tout, attachés à leurs seuls privilèges et à décider chacun dans son coin, sans aucun souci de cohérence et au détriment de l'intérêt général !

Le fonctionnement actuel des conseils maritimes de façade (CMF) en est un flagrant exemple : des réunions aussi nombreuses que coûteuses, dont personne ne comprend vraiment l'intérêt, un **modèle d'inefficacité et d'incohérence** ! Les mesures qui nous sont proposées semblent sortir de nulle part et ignorer l'existence même des accords nationaux établis dans le cadre du Grenelle. Si votre intention, messieurs les présidents de CMF, est bien de surenchérir sur les points énoncés dans la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable, sachez que **votre action risque de remettre en cause la totalité des accords passés**. Vous qui êtes aussi les garants de la paix civile dans notre pays, j'imagine que vous saurez aussi apprécier les conséquences désastreuses et dangereuses que vos méthodes ne manqueront pas de générer. Il serait plus souhaitable que vous adoptiez au plus vite des pratiques plus cohérentes basées sur la mise en place de mesures concertées et le respect des règles déjà établies.

Sans vouloir, en aucune manière, nous ériger en donneurs de leçons, permettez-nous, messieurs les présidents de CMF, de vous suggérer **quelques pistes de réflexions** : extension de la bande côtière de 3 milles à 6 milles, interdiction de toutes pêches intensives dans la zone côtière, interdiction de la senne danoise dans les 12 milles, taille minimale de capture biologique pour tous les pêcheurs amateurs et professionnels, protection des frayères,

déclaration gratuite et obligatoire pour tous les pêcheurs de loisir garantissant l'accès à la réglementation, aux bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection de l'environnement, ... Les organismes que vous présidez devraient **participer prioritairement à la mise en place de ces mesures** pour la préservation des espèces et du milieu marin ; ils y gagneraient **en cohérence et en crédibilité** !

Que dire aussi de l'attitude consternante des responsables de la pêche professionnelle qui privilégient de façon systématique leurs intérêts catégoriels à court terme au détriment de la ressource : rejet de la PCP (Politique commune des pêches), pêche en eau profonde, senne danoise, chalutage dans les 3 milles avec ou sans dérogation, ... !

Que dire des élus qui les défendent aveuglement et qui se sont opposés à la dernière réforme de la PCP, s'isolant ainsi de la plupart des pays européens qui l'ont votée à une écrasante majorité ? L'avenir ne peut se concevoir que dans le cadre **d'une pêche professionnelle et de loisir** qui respecte la ressource et veille à la **reconstitution des stocks**.

Les **premières assises des pêches de loisir en mer et de la plaisance**, qui se sont déroulées à Saint-Nazaire les 14 et 15 novembre 2013, auront permis aux fédérations organisatrices de **se regrouper autour d'orientations communes**. Pour faire aboutir les nombreuses propositions énoncées lors de ces assises, nous avons pris la décision de **nous rassembler dans le cadre d'une structure plus formalisée, AF3P** (Alliance pour la promotion de la plaisance et des pêches de loisir en mer), dont l'assemblée générale constitutive devrait avoir lieu courant avril.

Notre congrès national aura lieu à **Hauteville-sur-Mer** (50) du 25 au 28 avril 2014. Je voudrais rappeler à tous l'importance d'un tel événement auquel **chaque association doit participer**. Ensemble, nous travaillerons sur **nos orientations pour mieux les peaufiner et les argumenter**. L'avenir de notre fédération dépend de vous...

Venez très nombreux participer à ce **moment de réflexion collective et de convivialité**.

Pensez à vous inscrire si vous ne l'avez pas encore fait. Je compte sur vous.

Jean Kiffer
président national de la FNPPSF

